



PREAVIS MUNICIPAL No 07/2012

AU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

BUDGET 2013

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, la Municipalité soumet au législatif communal le budget 2013. L'élaboration de ce dernier se révèle toujours un exercice difficile. Notre autorité a pris pour cette année 2013 des orientations différentes que pour les précédentes années. En effet, après avoir effectué de grands travaux d'entretien sur les routes et l'éclairage public, votre Municipalité a décidé que l'exercice 2013 serait orienté en direction des bâtiments communaux. Il nous a semblé en effet important de rénover la place de jeux de notre bâtiment scolaire, ainsi que l'ex-salle de municipalité sise dans le même bâtiment, ceci pour un montant total de Fr. 85'000.—. Notre autorité a aussi décidé de refaire le sol de notre grande salle et ceci pour un montant Fr. 30'000.—. Il faut noter que malheureusement, les bâtiments ne faisant pas partie des dépenses thématiques, notre commune ne touchera aucun retour du canton, par conséquent ces montants seront entièrement financés par notre commune.

Poste 1 - Administration générale

Ce poste est en augmentation et ceci en raison du projet de fusion pour lequel nous avons alloué un montant Fr. 12'000.— qui est destiné à défrayer les différents groupe de travail.

Poste 1 - Sports

Un seul commentaire là aussi, à savoir le traitement du personnel qui a été revu à la hausse, ceci à cause de l'augmentation du tarif des heures de commune.

Poste 2 - Finances

Ce poste n'attire pas de commentaire particulier, mais votre Municipalité reste à disposition pour d'éventuelles questions.

Poste 3 - Domaines et bâtiments

Comme expliqué dans l'introduction de ce préavis, une somme de Fr. 15'000.— a été prévue pour l'entretien de l'ex-salle de Municipalité du collège. Une somme de Fr. 30'000.— sera également destinée à la réfection du sol de notre grande salle.

Poste 4 - Travaux

Ce poste est en très forte baisse suite aux décisions stratégiques prises par votre autorité, comme expliqué en introduction de ce préavis.

Poste 4 - Parc promenade et cimetière

Ce poste est en très forte augmentation suite à la décision de votre autorité de remettre en état la place de jeux de notre collège pour un montant de Fr. 70'000.—.

Poste 4 - Ordures ménagères

Votre autorité avoue que pour ce poste, avec l'introduction de la taxe au sac décidée par le Conseil, le budget a été difficile à établir. Nous pensons bien entendu être au plus près de la réalité, tout en sachant que de bonnes ou de mauvaises surprises peuvent arriver lors du bouclage des comptes 2013.

Poste 5 - Instruction publique et cultes

Ce poste n'attire aucun commentaire tant il est stable.

Poste 6 - Police

Ce poste a littéralement explosé et ceci laisse votre Municipalité sans voix. En effet, la réforme policière va nous coûter Fr. 62'516.— en 2013 en lieu et place de Fr. 55'000.— en 2012, soit une augmentation de 13% en une année. Enfin, cerise sur la gâteau, la centralisation de l'organisation de la PC fait passer les coûts communaux de Fr. 13'000.— à Fr. 19'200.—, soit une augmentation de 48% en une année. Une seule remarque à ce sujet, dès que le canton nous impose de nouvelles réorganisations, les coûts explosent pour les communes !

Poste 7 - Sécurité sociale

Ce poste reste le serpent de mer des budgets et comptes communaux. En effet, année après année, ces augmentations font peur, nous passons de Fr. 300'808.— budgété en 2012 à Fr. 355'354.— pour 2013 soit une augmentation de 18%, et cela ne va pas s'arrêter avec la situation économique qui ne cesse de se dégrader.

Pas de commentaire pour ce poste qui demeure stable.

En conclusion, notre Municipalité présente un budget 2013 avec un excédent de charges de **Fr. 6'505.15**, soit presque équilibré. Notre budget 2013 marque le retour vers un exercice financier normal pour notre commune. En effet, il était hors de question d'envisager de présenter pour 2013 des prévisions financières dangereuses et risquées pour notre commune. L'orientation stratégique prise par la Municipalité, soit les réfections sur le collège et la grande salle, nous semble en parfaite adéquation avec les possibilités financières actuelles de notre commune. De plus, tout cela sera payé par le ménage courant et donc sans recourir à l'emprunt, ce qui reste la marque et la volonté de votre autorité depuis maintenant 15 ans.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

- Vu le préavis municipal n° 07-2012 ;
- Oui le rapport de la commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

D'accepter le budget 2013 tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

D. Dafflon



La Secrétaire

A. Dévaud

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 novembre 2012